

Dossier n° : 26429337
Démarche : Réglementation relative aux Espèces Protégées
Organisme : DREAL
Déposé le : 15/09/2025 15:19
En instruction le : 29/10/2025 10:54

Formulaire

La réglementation relative aux espèces protégées

Ce formulaire vous permet de prendre contact avec les services de l'état, dès la conception amont de votre projet, pour toutes questions relatives aux espèces protégées.

Il permet également :

- de prendre connaissance des éléments indispensables permettant de statuer sur la nécessité de déposer un dossier de demande de dérogation à la réglementation espèces protégées,
- d'échanger avec le service instructeur en charge de la réglementation espèces protégées
- et, le cas échéant, de déposer votre dossier auprès des services

instructeurs. Ce formulaire remplace les cerfas concernés.

Références réglementaires

Titre I du livre IV du code de l'environnement

Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

Nom du projet

Récupération de matériel biologique et de cadavres de Gypaète barbu dans le cadre du PNA

Dans quel département se localise majoritairement votre projet ?

64 – Pyrénées-Atlantiques

Activité principale

Demande à caractère scientifique

1. Porteur de projet

Le demandeur est...

une personne morale

Numéro de SIRET

SIRET : 78426328700103

SIRET du siège social : 78426328700103

Dénomination : LIGUE FRANCAISE PROTECTION OISEAUX

Forme juridique : Association déclarée

Libellé NAF : Autres organisations fonctionnant par adhésion

volontaire Code NAF : 94.99Z

Date de création : 11 mai 1981

État administratif : en activité

Effectif (ISPF) : 250 à 499 salariés

Code effectif : 32

Numéro de TVA
intracommunautaire : FR68784263287

Adresse : LIGUE FRANCAISE PROTECTION OISEAUX LPO-BIRDLIFE

LES FONDERIES ROYALES
8 RUE DU DOCTEUR JACQUES PUJOS

17300 ROCHEFORT
FRANCE

Adresse

433 Chemin de Leyssotte 33140 Villenave-d'Ornon

Code INSEE :

33550

Code Postal :

33140

Département :

33 – Gironde

2. Description du projet

Le projet se situe au niveau...

Nouvelle-Aquitaine
Occitanie
Corse
Auvergne-Rhône-Alpes
PACA
Corse

Espèces concernées par la dérogation

Gypaète barbu *Gypaetus barbatus*

3. Justifications de la demande de dérogation

Synthèse des éléments démontrant qu'il n'existe aucune alternative au projet

Dans le cadre du nouveau PNA Gypaète barbu, afin de pouvoir répondre aux actions de surveillance épidémiologique et de gestion des menaces qui pèsent sur l'espèce, nous souhaitons pouvoir récupérer du matériel biologique (oeufs ou restes de coquilles, plumes, coprolithes) mais aussi des matériaux qui servent à la construction des nids afin de connaître l'état de santé des couples de gypaète présents sur les massifs montagneux français. Pour réaliser ces actions, nous devons donc pouvoir récupérer ces matériaux dans les nids sélectionnés, d'où cette demande.

Motif de la dérogation

A des fins de recherche et d'enseignement

Synthèse des éléments justifiant le motif de la dérogation

Cette opération de collectes de divers matériaux biologiques de Gypaète barbu s'inscrit dans le cadre du nouveau Plan National d'Actions Gypaète barbu.

Le prélèvement de ces échantillons ou cadavre, s'inscrit dans le cadre des fiches action n°2 « Surveillance épidémiologique » et n°5 « Gestion des menaces » du nouveau PNA et plus particulièrement les volets 2 (Surveillance sanitaire événementielle) et 3 (Surveillance sanitaire renforcée) de l'action n°2 et le volet n°3 (Risques d'intoxication) de l'action n°5.

Recherche scientifique - Votre demande concerne :

Prélèvement de matériel biologique

4. Détails du projet

Captures/Relâchers/Prélèvement - Finalité(s) de la demande

Pour la réalisation d'inventaires de populations d'espèces sauvages dans le cadre de l'élaboration ou du suivi de plans, de schémas, de programmes ou d'autres documents de planification nécessitant l'acquisition de connaissances ou visant à la préservation du patrimoine naturel prévus par des dispositions du code de l'environnement.

5. Période de l'opération

Date de début d'intervention

01 janvier 2026

Date de fin d'intervention

31 décembre 2036

Durée de la dérogation

10

6. Périmètre d'intervention

Précisez le périmètre d'intervention

- Massif des Pyrénées
- Massif des Grands Causses Corse
- Massif des Alpes
- Massif des pré-Alpes (Verdon, Drôme)

7. Modalités de l'opération

Description du protocole de suivi

Des nids de gypaète seront sélectionnés sur différents massifs afin d'y récolter des matériaux biologiques. Les nids sélectionnés seront ceux qui sont le plus facilement accessibles, les territoires pour lesquels les couples échouent très souvent. Lors des suivis de nidification, en cas de constatation d'oiseau mort à l'aire (poussin ou adulte), une récupération sera aussi effectuée dans la limite du possible afin de déterminer la cause de mortalité. Cette récupération sera réalisée en lien avec les agents de l'OFB dans le cadre du réseau SAGIR.

Précisez les modalités de transport et la destination concernant la collecte de matériel biologique

Le matériel récolté sera transporté par véhicule vers les lieux de stockage (cf cerfa 11 629*02) des diverses structures en charge de l'animation du PNA sur les massifs (LPO DT Aquitaine, LPO Grands Causses, PNR de Corse, Asters CEN74). Le matériel biologique sera ensuite envoyé aux laboratoires en charge des analyses.

Adresse des lieux de stockage *

*Alpes :

-Asters CEN 74 - 99 avenue de Warens 74170 Saint Gervais les Bains

-PN Vanoise - 135 rue du docteur Julliand 73000 Chambéry

-PN Ecrins - Domaine de Charance 05000 Gap PN Mercantour - 23 rue d'Italie 06000

Nice

-PNR Vercors - Maison du Parc, 255 chem. des Fusillés, 38250 Lans-en-Vercors

*Corse :

Syndicat mixte du Parc naturel régional de Corse (SMPNRC) - 19 avenue Georges Pompidou 20700 Ajaccio

*Grands Causses :

LPO France site Grands Causses Rue du Valat 12720 Peyreleau

Parc National des Cévennes - 6 bis Place du Palais, 48400 Florac Trois Rivières

*Pyrénées :

LPO DT Aquitaine - Avenue de la gare 64220 Saint-Jean-Pied-de-Port LPO DT Aude - 15 quai du Pouzadou, 11500 Quillan

Parc National des Pyrénées - 2 rue du 4 septembre 65000 Tarbes

Fédération des Réserves Naturelles Catalanes, 9 rue Mahou - 66500 Prades

Adresses des vétérinaires et laboratoires qui seront amenés à recevoir des cadavres pour réaliser une autopsie ou des échantillons pour réaliser des analyses.

*Pour les nécropsies :

-Dr Nino Gardoni et Dr Florence Roque
Centre National d'Information sur la Toxicologie Vétérinaire VetAgro-Sup
1 avenue Bourgelat 69280 Marcy-l'Etoile

-Dr Nico Coenders SCP Coenders
4 rue Croix Blanche Florac, 48400 Florac Trois Rivières

-Dr Marie-Pierre Puech
Hôpital Faune Sauvage – Goupil Connexion 760 Av. de l'Europe, 34190 Laroque

-Dr Lydia Vilagines
Clinique vétérinaire des Trois vallées
44 avenue Péchiney, 09400 Tarascon-sur-Ariège

-Dr Guillaume Le Loc'h
Cliniques NAC et Faune sauvage UMR IHAP, Équipe VIRAL

23 chemin des Capelles - BP 87614 - 31076 Toulouse Cedex 3 – France

-Aveyron Labo - Laboratoire d'analyses de l'Aveyron Bel Air, 195 Rue des Artisans,
12000 Rodez

-Laboratoire départemental d'analyses de la Lozère Rue du Gévaudan, 48000 Mende

-Laboratoire Départemental Vétérinaire de l'Hérault 306 r Croix de Las Cazes – CS
69013, 34000 Montpellier

-Laboratoire départemental d'analyses du Gard 970 Rue de Saint-Gilles, 30000 Nîmes

-Clinique vétérinaire du Coteau
500 rue des grands champs, Thyez 74300

-Laboratoire départemental d'analyses de Savoie 321 chemin des Moulins, Chambéry
73000

-Laboratoire départemental d'analyses des Hautes-Alpes 5 rue des Silos, 05000 GAP

-Laboratoire départemental d'analyses Corse-du-Sud 22 rue François Pietri, BP 60969,
20700 Ajaccio cedex 9

-Laboratoire départemental d'analyses Haute-Corse Parc technologique d'Erbajolo,
20600 Bastia

• Pour les analyses bactériologiques :

-Aveyron Labo
Laboratoire d'analyses de l'Aveyron
Bel Air, 195 Rue des Artisans, 12000 Rodez

-Laboratoire départemental d'analyses de la Lozère Rue du Gévaudan, 48000 Mende

-Laboratoire Départemental Vétérinaire de l'Hérault 306 r Croix de Las Cazes – CS
69013, 34000 Montpellier

-Laboratoire départemental d'analyses du Gard 970 Rue de Saint-Gilles, 30000 Nîmes

-Laboratoire départemental d'analyses des Pyrénées et des Landes Rue des écoles,
64150 Lagor

• Pour les analyses en anapath/histologie :

-Pôle Expertise Vétérinaire et Agronomique Animaux Sauvages VetAgro Sup – campus
vétérinaire

1 avenue Bourgelat, 69280 Marcy-l'Etoile

-VETOPATH – Laboratoire d'anatomie pathologie vétérinaire
282 Rue des Cistes – Les Trois Moulins- Sophia Antipolis 06600 Antibes

-Vet Diagnostics – Laboratoire d'anatomie pathologique vétérinaire 3 avenue de la
Victoire - 69260 Charbonnières-les-Bains

Pour les analyses en toxicologie :

-USC1233 - Vetagro Sup/Inrae
1 avenue Bourgelat 69280 Marcy l'Etoile

-LVD de la drome
37 avenue Lautagne BP 118, 26904 Valence cedex 9

-VetAgro Sup, Campus vétérinaire Pôle d'analyses de VetAgro Sup Toxicologie
1 avenue Bourgelat, 69280 Marcy l'Etoile

-Centre National d'Information sur la Toxicologie Vétérinaire VetAgro-Sup

1 avenue Bourgelat 69280 Marcy-l'Etoile

• Pour les analyses en virologie :

-Laboratoire Départemental d'Analyses de l'Ain - Site Santé Animale (pour l'IAHP)

Chemin de la Miche - CS 70408 - CENORD 01012 Bourg-en-Bresse

-ANSES Laboratoire santé animale - LNR West Nile (pour le West Nile et USUTU)
14 Rue Pierre et Marie Curie, 94701 MAISON ALFORT

-Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse
23 chemin des Capelles - BP 87614 - 31076 Toulouse Cedex 3 – France

• Pour les analyses génétiques :

-Universität Zürich – Institut für Evolutionsbiologie und Umweltwissenschaften
Winterthurerstrasse 190 - 8057 Zürich – Suisse

• Pour les analyses de fonds de nids ou restes alimentaires :

-CRHC CNRS, UMR 5199 PACEA - Université de Bordeaux
Bâtiment B2, Allée Geoffroy Saint Hilaire -CS 50023 - 33615 Pessac Cedex

-Montserrat Sanz Borràs
Grup de Recerca del Quaternari, SERP Departament d'Història i Arqueologia Facultat de
Geografia i Història Universitat de Barcelona C/Montalegre, 6. 08001 Barcelona

Les modalités de stockage sont décrites ci-après :

- * Plumes : conservation dans des enveloppes papier au congélateur puis envoi par transporteur privé
- * Coprolithes : conservation dans des boîtes au frais puis envoi par la poste
- * Restes de coquilles d'œuf : stockés au congélateur dans des enveloppes papier pour conservation puis envoi par la poste au laboratoire
- * Œuf entier : stockage au congélateur avant envoi au laboratoire par la poste
- * Cadavre : stockage au congélateur avant transport par une des structures mentionnées ci-dessus vers le vétérinaire pour autopsie.

8. Personnes amenées à intervenir

La liste par massif des personnes habilitées à intervenir est précisé dans le document joint à cette demande.